

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 34 (1942)
Heft: 3

Artikel: Les origines et la nature du mouvement syndical français
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

34^{me} année

Mars 1942

N° 3

Problèmes français.

A l'heure où nous assistons à des événements et à des évolutions douloureux et souvent inéluctables, ce numéro de la « Revue syndicale » tente, en se limitant aux faits qui touchent de très près les organisations syndicales, de faire quelque clarté sur les problèmes français. Sans nous départir de notre neutralité, nous le faisons en amis de la France; dans la mesure où les informations dont nous disposons nous le permettent, nous voulons nous efforcer d'être justes dans nos appréciations. Mais disons-le bien nettement: Nous ne voulons être mal compris ou mal interprétés, ni par ceux pour lesquels la tolérance des autres est occasion d'affirmer leur orthodoxie et leur infaillibilité, ni par ceux qui se plaisent à invoquer à l'appui de leurs idées préconçues les constatations des observateurs impartiaux, leur attribuant ainsi ce qu'ils n'ont pas dit ou pas voulu dire.

Les origines et la nature du mouvement syndical français.

Tout groupement d'hommes en vue d'une action commune présuppose et comporte un conflit entre la pensée (l'idéologie) — qui tend à la liberté et l'exige — et l'organisation, la discipline avec ses limitations et ses renoncements. Il est naturel que sur le plan syndical, c'est-à-dire sur celui de l'organisation économique des hommes, le second de ces éléments, la discipline en vue d'une action dirigée, joue un rôle particulièrement important. Cependant, tout ne doit pas être sacrifié à l'organisation, sans quoi l'échec est tout aussi certain que lorsque l'esprit n'est pas encadré et dirigé par un appareil. Alors que la débâcle du mouvement syndical allemand est due dans une large mesure à une surestimation de l'organisation, c'est exactement le contraire qui s'est passé en France. Chez les penseurs du mouvement politique et syndical — qu'il s'agisse de Proudhon, de Jaurès ou de Sorel — la pensée s'identifiait à l'action. Et comme cette pensée ne se heurtait qu'assez peu à la vie et à ses compromis, elle touchait à la raison absolue. En revanche, ce comportement des esprits a rendu plus difficile la

formation d'organisations solidement charpentées, si bien que les idéals conçus par cette pensée ont souvent dû céder devant la dure réalité.

L'hésitation entre la pensée et les « nécessités de l'organisation » — difficilement conciliables avec elle — commande la destinée du mouvement syndical français.

C'est ce qui explique pourquoi, plus d'une fois, le mouvement syndical français, après avoir illuminé un instant tout le firmament, reprenait modestement sa place, alors que, dans la plupart des pays, les mouvements syndicaux se développaient d'une manière régulière.

Dès ses premiers débuts, le mouvement syndical français a eu pour corollaire les plus violentes fluctuations. Ce sont des ouvriers qui ont rapporté d'Angleterre l'idée de l'organisation syndicale; ils avaient mis à profit leur visite à l'Exposition universelle de Londres de 1862 (que Napoléon III leur avait personnellement facilitée) pour se mettre au courant du mouvement syndical britannique. Dans non moins de trois douzaines de mémoires, ces braves gens, au grand dam du même Napoléon, avaient loué avec la plus grande prolixité tout ce qu'ils avaient vu outre-Manche en recommandant aux travailleurs français de l'imiter. Mais, à peine transplantés en France, ces principes furent aussitôt corrigés et déformés. Ce qui était en Grande-Bretagne un moyen pour diriger l'évolution dans un sens évolutionnaire conforme au génie britannique fut immédiatement injecté de jacobinisme en France et transformé en un organe de la révolution, dont les principales armes étaient « l'action directe » et la « grève générale ».

Ce n'est qu'après de très nombreuses années, le développement des organisations syndicales s'étant régulièrement poursuivi dans presque tous les pays, que l'on vit réapparaître en France, timidement encore, quelques éléments du modèle britannique. C'était à l'époque de la première guerre mondiale, créatrice de dures nécessités et dure maîtresse pour l'homme. Mais pas plus que ce dernier, une organisation ne peut rompre brusquement avec le passé. Comme l'apprenti sorcier, le mouvement syndical français a été dépassé par les forces que son idéologie avait déchaînées et qu'il avait nourries pendant tant d'années. Cette évolution a été aggravée par le fait que, souvent, les communistes prirent la place des syndicalistes révolutionnaires.

Le résultat, nous le connaissons. De nouveaux conflits idéologiques déchirèrent le mouvement syndical français. Il en résulta un tragique affaiblissement de l'organisation, de l'influence et du prestige du mouvement. Les conséquences en sont connues. Ce sont elles qui font l'objet des articles qui suivent. Cependant, avant que le lecteur ne les aborde, nous ne voudrions pas négliger de rappeler que le mouvement syndical français, parce qu'il n'a jamais renié ses origines, parce qu'il a toujours été fidèle à lui-même, a été grand. Il est demeuré ouvert aux idées, il a eu la vertu du courage,

n'a jamais cessé de lutter pour les libertés humaines tout en désirant passionnément le maintien de la paix; nulle part les droits de l'homme n'ont été plus sincèrement défendus qu'au sein du mouvement syndical français.

Les syndicats et la débâcle.

Par *E.-F. Rimensberger.*

Malheur aux vaincus! Leur sort a toujours été d'être humiliés. Par les vainqueurs — c'est la loi du monde — mais aussi par les amis, qui jugent sans pitié (et c'est ce qu'il y a de plus dur). Lorsque les critiques viennent des camarades et alliés d'hier — de ceux qui supportent désormais seuls le poids de la lutte — on les admet encore à la rigueur. Mais ce dont on ne veut pas, c'est des conseils « bienveillants » de ceux qui, demeurés à l'abri du malheur, parlent du haut de leurs privilèges.

Ce n'est pas à nous, qui avons eu l'insigne bonheur d'être épargnés par la guerre, qu'il appartient de porter un jugement sur les problèmes français. Bien que tout comprendre ne signifie pas nécessairement tout pardonner, nous devons essayer de comprendre en n'oubliant pas qu'un pays vaincu est un pays malade qui doit être jugé autrement qu'un organisme sain.

Ce n'est pas à nous syndicalistes, de jeter la pierre. Ce n'est pas notre rôle, et encore moins lorsqu'il s'agit de nos propres camarades. Nous comprenons que les polémiques aillent leur train entre les collègues de France occupée et ceux de la zone libre, qu'ils aillent même jusqu'à se considérer réciproquement comme des renégats. Nous comprenons que l'économie française et les ouvriers français veuillent travailler à tout prix, se soustraire d'une manière ou de l'autre au chômage, même si l'employeur est maintenant l'ennemi d'hier. Avant de jouer ici les censeurs, disons-nous bien qu'il y a suffisamment à balayer devant notre porte.

Mais les problèmes français ne peuvent nous laisser indifférents; nous avons le devoir de les aborder avec objectivité, plus encore, avec ce que l'on a appelé l'intelligence du cœur. L'évolution qui se dessine actuellement en France mérite tout autant notre intérêt que le « régime corporatif » italien ou le « Front du travail » allemand, phénomènes que nous avons étudiés dès le début avec la plus grande attention.

Si, jusqu'à présent, l'étranger ne s'est qu'insuffisamment préoccupé des efforts de redressement tentés par les Français depuis l'armistice, c'est parce que l'homme tend à considérer comme quantité négligeable les vaincus, aussi bien les individus — les vaincus de la vie — que les Etats — les vaincus militaires. Avec une ridicule présomption, nous cédon à croire qu'ils n'ont plus rien à nous enseigner. On a aussi le sentiment — en partie jus-